



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



EMPLOIS TRÈS FÉMINISÉS

Plus de quatre emplois sur cinq sont occupés par des femmes au niveau de l'OMPL.

Les secteurs santé et juridique se caractérisent par un fort taux d'emplois féminins tandis que celui du cadre de vie-technique affiche un équilibre quasi parfait entre les effectifs des hommes et ceux des femmes.




Le taux de féminisation des entreprises libérales de l'OMPL est nettement plus élevé que celui l'ensemble de l'économie.



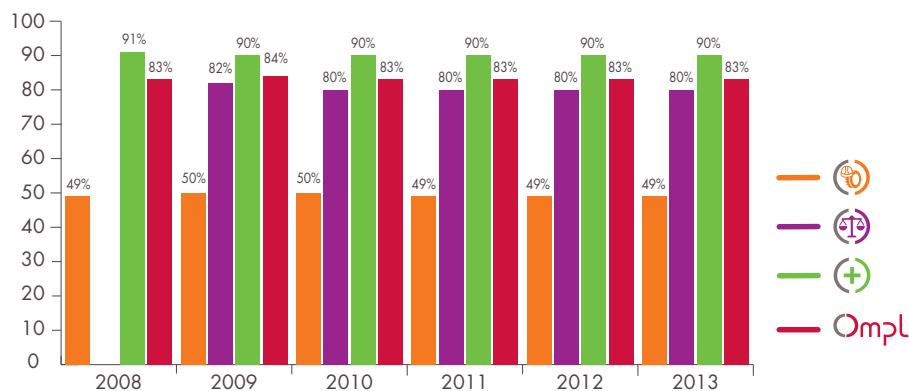
STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION


La féminisation des emplois évolue peu sur la période au niveau des secteurs et reste identique au niveau de l'OMPL.

Effectifs par genre

Genre				Ompl	Ensemble de l'économie
Femmes	49 %	80 %	90 %	83 %	63 %
Hommes	51 %	20 %	10 %	17 %	37 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Évolution du taux de féminisation






 Secteur cadre de vie-technique

 Secteur juridique

 Secteur santé



Taux de féminisation par région

Régions				Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	48 %	82 %	92 %	84 %
Bourgogne-Franche-Comté	58 %	81 %	92 %	88 %
Bretagne	46 %	83 %	90 %	82 %
Centre-Val de Loire	44 %	81 %	92 %	86 %
Corse	NS*	77 %	88 %	79 %
DOM	NS*	85 %	85 %	81 %
Grand Est	50 %	83 %	91 %	86 %
Hauts-de-France	42 %	79 %	89 %	83 %
Île-de-France	50 %	76 %	87 %	78 %
Normandie	51 %	81 %	89 %	84 %
Nouvelle-Aquitaine	49 %	86 %	91 %	85 %
Occitanie	48 %	83 %	90 %	85 %
Pays de la Loire	48 %	83 %	93 %	85 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	54 %	83 %	91 %	87 %
Moyenne	49 %	80 %	90 %	83 %

* NS: Non significatif